

Prix Goldman 2009 : les héros de l'environnement

Partage international n° 250 - Juin 2009

Le Prix Goldman, fondé en 1990 par des philanthropes de San Francisco, Richard et Rhoda Goldman, récompense des héros de l'environnement des six continents : Afrique, Amérique du Nord, Amérique centrale et du sud, Asie, Europe ainsi que les Iles et Etats insulaires - 150 000 dollars pour chaque lauréat. Les résultats de cet équivalent du Prix Nobel pour la défense de l'environnement sont publiés lors de la Journée de la Terre, en avril. Voici les six lauréats de cette année.

Nettoyer l'héritage soviétique

Olga Speranskaya, Russie - La région qui s'étend de l'Europe de l'Est à l'Asie centrale via le Caucase (EECCA) est saturée de déchets hautement toxiques - comme, par exemple, les polluants organiques persistants (POP), responsables de troubles hormonaux, neurologiques et de la reproduction. Ils furent entassés ou enterrés dans les régions céréalières du temps de l'empire soviétique. Dans le cadre d'un programme de relance agricole, Moscou avait en effet décidé d'envoyer par camions entiers des engrais chimiques (pesticides...), sous le contrôle des autorités locales. Ces autorités ont disparu en même temps que s'effondrait l'URSS, laissant la région à l'abandon, les paysans et les agriculteurs continuant à utiliser ces produits dont ils ignorent tout de la dangerosité.

C'est pour faire face à cette situation qu'en 1999, Olga Speranskaya, directrice du programme de sûreté au Centre pour l'environnement et de développement durable (Eco-Accord), a lancé un programme d'éducation sur les dangers sanitaires des produits chimiques toxiques. Elle a mis en relations entre elles les petites ONG actives dans l'EECCA et créé un réseau pour forcer les pouvoirs publics à prendre enfin les choses en main, en commençant par établir un inventaire détaillé des sites disséminés sur ce territoire.

Elle a, par ailleurs, lancé un mouvement national pour forcer le gouvernement russe à adhérer à la Convention de Stockholm sur l'élimination des POP, ce qu'ont déjà fait neuf Etats de la région sur douze.

Peu après avoir rejoint l'Eco-Accord, O. Speranskaya avait déjà entrepris de mettre en place de nouveaux services d'information publique sur les questions d'environnement, de développement durable et de sécurité chimique. Aujourd'hui, cette organisation compte plus de 3 000 abonnés, venant du monde des affaires, du gouvernement, des ONG et d'associations citoyennes.

Elle est parvenue à intensifier la participation de la société civile dans des pays qui, au moment de l'effondrement de l'URSS, se caractérisaient par l'absence totale de mouvements citoyens et écologistes ainsi que de tradition de démocratie participative. Grâce à son action, des dizaines d'associations et d'ONG, en Russie et dans cette vaste région de l'EECCA, se sont saisi de cette question vitale de la pollution par les déchets toxiques.

Les forêts vierges du Surinam

Wanze Eduards et Hugo Jabini, Surinam - La forêt vierge est le lieu de vie des peuples indigènes du Surinam, qui composent 20 % de la population de la région. A la fin des années 1990, le gouvernement avait autorisé les compagnies de bûcheronnage à ouvrir des chantiers sur les territoires des Saramaka sans consultation préalable des populations locales.

Wanze Eduards et Hugo Jabini furent les premiers à prendre les choses en mains lorsque leur parvinrent, en 1996, les premières plaintes de villageois à l'encontre des compagnies de bûcheronnage qui avaient détruits leurs fermes implantées au cœur de la forêt. Face à ce début de révolte, la première réaction du gouvernement fut de menacer les Saramaka de peines de prison.

W. Eduards et H. Jabini commencèrent malgré tout à organiser le mouvement d'opposition à mesure qu'il grossissait, sachant que cet abattage affecterait près de 70 villages du Haut-Surinam (fleuve). Ils finirent par créer l'Association des autorités saramaka (ASA) pour défendre leurs terres et faire respecter leurs droits. Soixante meetings plus tard, il devint évident qu'ils se heurtaient à un mur, côté du pouvoir. En 2000, ils décidèrent donc de porter l'affaire, par voie de pétition, devant la Commission des droits de l'homme interaméricaine (CDHIA). Celle-ci, en 2002 puis 2004, enjoignit au Surinam de suspendre toutes les concessions de bûcheronnage, de prospection

minière ainsi que toute autre activité d'exploitation de ressources naturelles sur les terres saramaka en attendant une enquête plus approfondie de sa part. Devant le refus persistant du gouvernement d'appliquer ces injonctions, le CDHIA porta plainte auprès de la Cour interaméricaine, dont le Surinam est membre. Celle-ci a tranché en faveur des Saramaka, et le gouvernement se plia officiellement à la décision de la Cour.

Ce jugement ne donne pas seulement une base légale à la reconnaissance et à la protection du territoire saramaka, il reconnaît également les droits de l'ensemble des peuples indigènes des Amériques.

Gestion locale des déchets en Indonésie

Yuyun Ismawati, Indonésie - L'absence d'un système de gestion des déchets adéquat, sain et durable, constitue un défi écologique vital, en particulier pour les Etats insulaires, qui disposent d'un espace réduit. Les sites d'enfouissement sanitaires et de recyclage demeurent largement absents de pays tels que l'Indonésie. Ce qui grève lourdement leur environnement et fait peser des risques sévères sur la santé de la population.

La situation s'est encore aggravée avec l'afflux de plastiques et autres produits non dégradables. Qui plus est, les services publics ne collectant que 30 à 40 % des déchets solides, essentiellement dans les régions favorisées, le reste est incinéré sur place, de manière totalement anarchique, avec les conséquences que l'on imagine sur la qualité de l'air.

Ingénieure environnementaliste, qui fut notamment chargée de concevoir des systèmes d'adduction d'eau potable, Yuyun Ismawati, s'étant aperçue que ses compétences n'étaient pas employées au bénéfice des plus démunis, a décidé de les consacrer au problème de la gestion des ordures. Pour donner un plus grand impact à ses activités, elle a fondé en 2000 Bali Fokus.

En 2003, elle a lancé dans un village balinais un programme de gestion des déchets solides, possédé et géré par les habitants eux-mêmes. Elle a notamment aidé les femmes à réduire leur production d'ordures tout en les formant à des techniques telles que le tri et le compostage. Ce programme comprend aujourd'hui 500 foyers et, estime-t-on, a réduit de 50 % la quantité de déchets à traiter.

Fort de ces succès, Y. Ismawati a ensuite aidé à la mise en place de Sanimas, une chaîne de systèmes de gestion de déchets et de sanitaires pour les zones urbaines défavorisées. Sanimas fonctionne

maintenant à l'échelle nationale, et est adoptée par des centaines de communautés du pays (villes petites et moyennes), dont le nombre s'accroît d'au moins 75 par an.

Contre l'exploitation minière dans les forêts vierges du Gabon

Marc Ona Essangui, Gabon - Au Gabon, un pays sans tradition de luttes civiques, Marc Ona a révélé les accords illégaux et secrets conclus entre le gouvernement et une société chinoise (CMEC) sur un projet d'exploitation minière de grande ampleur au cœur même de la forêt vierge du pays.

Le Parc national de l'Ivindo, situé dans la forêt équatoriale, avait été créé en 2002 par le président Omar Bongo - le même qui signera l'accord secret -, qui avait à l'occasion déclaré que 10 % du territoire national était désormais protégé. De par la richesse de sa biodiversité, comprenant notamment d'importantes populations d'éléphants et de gorilles, Ivindo abrite aussi la chute Kongou et celle du Mingouli, deux sites touristiques internationaux.

Il n'empêche que l'avenir du parc national est menacé par des projets de développement, dont celui de la mine Bélinga, ce fameux projet secret de 2 milliards d'euros qui, outre la mine, comprend un barrage, des voies ferrées et un port en eaux profondes. En juillet 2007, la CMEC, en violation du code environnemental gabonais, commença à construire une route traversant le parc en direction des chutes. Sans enquête d'impact écologique préalable, et sans consultation de la population concernée.

Président et cofondateur de l'ONG environnementale *Brainforest*, Marc Ona a pu se procurer en 2007 une copie de ces accords secrets. Sa lecture l'a sidéré : selon les termes du contrat, en effet, le Gabon ne recevrait que 10 % des profits de l'exploitation tandis que la société chinoise était exemptée d'impôts pendant 25 ans.

Il a donc fait le forcing pour qu'on fasse une évaluation complète de l'impact environnemental du projet et proposé, pour construire le barrage, une chute alternative aux deux retenues (Kongou et du Mingouli), située en dehors du parc national, ce qui rendrait l'opération moins chère et plus profitable aux gens du cru. Après d'intenses débats nationaux, animés par M. Ona, le Gabon finit par re-négocier le contrat sur des bases bien plus favorables, pour ne pas dire plus justes, en 2008. La zone de construction du projet a été réduite et le tracé de la route qui devait traverser le parc de l'Ivindo modifié pour

minimiser son impact sur cette zone protégée. Il a, enfin, obtenu que deux représentants de la société civile siègent à un comité de surveillance sociale et environnementale.

Réguler une industrie toxique au Bangladesh

Rizwana Hasan, Bangladesh - Rizwana Hasan se bat pour augmenter l'arsenal législatif et sensibiliser l'opinion publique sur les dangers que fait courir l'industrie de démolition navale, que ce soit d'un point de vue sanitaire ou environnemental.

Car le Bangladesh sert de dépotoir mondial pour les navires en fin de vie, destinés à être démantelés avec des outils artisanaux par un personnel non qualifié souvent payés moins d'un dollar par jour. Ces vaisseaux contenant nombre de matériaux dangereux à tous points de vue : amiante, PCB (polychlorobiphényles), plomb, etc, leur destruction ne manque pas de contaminer les eaux côtières et de nuire gravement à la santé des quelques 20 000 ouvriers qui travaillent sur les chantiers - nombre de décès et de handicapés : plusieurs centaines par an.

Rizwana Hasan est avocate et directrice de l'Association des avocats environnementalistes bangladais (BELA). Elle s'est engagée dans cette action en 2003, en signant une pétition demandant à la Cour suprême d'interdire aux navires ne disposant pas de certificat les garantissant sans substances toxiques d'entrer au Bangladesh. Ce qui fut fait en janvier 2006 : un premier navire fut refoulé un mois plus tard, un second un peu plus tard. Malheureusement, en dépit des injonctions de la Cour suprême demandant au gouvernement de mettre en place une législation plus contraignante, celui-ci continua à tergiverser (le prix des métaux contenus dans les navires étant très élevé...), au point de laisser entrer un autre bateau à risque. R. Hasan entreprit alors une troisième action en justice devant la Cour nationale, qui condamna la compagnie qui avait violé la législation à payer des amendes - une première dans la législation bangladaise, qui n'avait jamais sanctionné de pollueur. De guerre lasse, le gouvernement finit par créer une législation réellement efficace.

Contre les effets destructeurs de l'industrie charbonnière

Maria Gunnoe, E.-U. - Au cœur des Appalaches, où le lobby de l'industrie charbonnière détient un pouvoir énorme sur le gouvernement et l'opinion publique, Maria Gunnoe a réussi à faire fermer une mine dévastatrice pour l'environnement.

Les Appalaches jouissent de systèmes forestiers

parmi les plus importants de l'Amérique du Nord. Nombre de fleuves et de rivières y prennent leur source et alimentent des bassins fluviaux essentiels pour les populations alentour. Cette région contient également du charbon, un combustible fossile problématique.

L'activité minière traditionnelle (creusement de galeries...) a cédé la place à l'exploitation des sommets de montagne, grâce à l'utilisation intensive de machines et à une main-d'œuvre très réduite. Les compagnies ont d'abord exploré les couches supérieures et superficielles des montagnes et des collines, qu'elles ont pulvérisées, avant de s'occuper des couches plus profondes. Les résidus toxiques produits par les explosions se sont ensuite répandus dans les vallées voisines qu'elles ont transformées en véritables dépotoirs. On estime à près de 470 le nombre de montagnes dont les sommets ont été ainsi détruits, et à 3 200 km la longueur de fleuves et de torrents pollués. Maria Gunnoe vit depuis son enfance dans le comté de Boone, en Virginie occidentale, aujourd'hui l'un des Etats les plus engagés dans la protection des sommets de montagnes et de collines. Sa maison se situe juste en contre-bas d'une vallée dépotoir bourrée de produits toxiques, haute comme un immeuble de dix étages, créée au moment de l'entrée en fonction de la mine en 2000. A cette époque, des inondations ont détruit une partie de sa propriété et contaminé l'eau des sources.

En 2004, M. Gunnoe s'est jointe à l'Ohio Valley Environmental Coalition (Groupe d'intervention environnementale de l'Ohio - Ovec) visant à faire prendre conscience des dangers que faisaient courir à la région l'étiement des montagnes. Début 2007, l'Ovec et ses associations partenaires ont gagné un procès fédéral contre l'équivalent du Génie étasunien (US Army Corps engineers). Ce jugement interdit toute exploitation de sommet de montagne en Virginie du sud-ouest sans enquête écologique approfondie et sans l'accord de nouveaux permis. En réaction, le Génie a autorisé deux entreprises à construire deux vallées de comblement au-dessus du bassin de vie de M. Gunnoe. L'Ovec a contesté les autorisations auprès de la Cour fédérale, qui avait prévu une audition pour septembre 2007.

Les pressions de l'industrie charbonnière de la région furent et sont telles que les proches de M. Gunnoe refusèrent de comparaître comme témoins lors du procès. Elle fut la seule à le faire. Le tribunal ordonna à la société minière d'arrêter sur-le-champ la construction de cette vallée de comblement dès novembre 2007.

Malgré les menaces sans nombre qu'elle continue de recevoir, M. Gunnoe continue son combat contre l'industrie minière et pour promouvoir une politique d'énergies renouvelables dans les Appalaches.

Sources : goldmanprize.org

Thématiques : [environnement](#)

Rubrique : [Divers](#) ()